



## Je desire annuler un contrat internet

Par **milou\_old**, le **22/11/2007** à **07:46**

voila hier le mercredi matin a 10h. j ai un vendeur d internet qui et venu pour me proposer des offres. et le probleme c que j ai signer le contra croyon qui faisait parti de france telecom. confiance a la personne qui me diser oui c etait telecom. moi j ai cru france telecom du coup je ne suis pas interesse car j avait dit des le debut j etait avec orange ma dit c la meme chose a par que telephone et illimiter.on fait je me suis fait avoir. j ai envoyer un i mail c matin pour le dire annulation du contra. en bas du contra marquer 7 jour pour annuler . je sais que j ai des droi pour annuler mon contra je voudrais si je peut le faire sur internet ma lettre d annulation de contra . vous pourriez m aider a annuler le contra si il ne veulent pas . mercie beaucoup. de votre reponse

Par **freesonnerie**, le **22/11/2007** à **17:35**

Bonjour.

Vous devez tout simplement envoyer un courrier recommandé en indiquant que vous souhaitez vous désengager de votre contrat, comme le prévoi votre délai de 7 jours.

Mais faites ça par courrier, et non par internet. Et gardez une copie de ce courrier.

Cordialement.